



Personnel concerné : Conducteur déjà expérimenté de camion ou semi-remorque équipée d'une grue auto portée

But du cycle : Maintenir et compléter le niveau de connaissances techniques et pratiques des utilisateurs de grue et de bras auxiliaires, répondre à l'arrêté du 2 décembre 1998 et à la recommandation CNAMTS R390

Théorie :

1- La législation et la profession

- condition à remplir pour exercer la profession
- la réglementation en vigueur
- les responsabilités pénales
- les responsabilités et qualités du conducteur

2- La sécurité

- règles de consignes de sécurité
 - déplacement du porteur
 - utilisation de la grue
- sensibilisation aux limites de résistance mécanique du porteur
- notions simples d'élingage

3- Technologie de la grue et du bras auxiliaire

- les composants de la grue
- les entretiens périodiques

Pratique:

1- Utilisation de l'engin

- présentation et description du matériel
- mise en service de la grue
 - vérifications préalables
 - implantation
 - calage et stabilisation
- travaux pratiques des prises, déplacements et dépose des charges lourdes et volumineuses
 - vérifications préalables
 - implantation
 - calage et stabilisation

Evaluation - Validation CACES

Test théorique Test pratique

Nombre de stagiaire : Maximum 6 par évaluation

Durée totale : Formation initiale 3 jours Recyclage 2 jours

Lieu : En inter ou intra entreprise

Les candidatures en situation de handicap seront étudiées notamment en ce qui concerne la compatibilité avec le contenu de formation proposé.